

REGARD CROISÉS EXTRÊ PHASE I SNU

@ le mouvement asso 9/9/13

ETUDE
INJEP

43 réseaux présents

COTÉ ÉTAT

Reconnaissance du rôle des associations pour que le dispositif fonctionne

POINTS à régler

- * Place des associations dans le pilotage et la mise en œuvre du SNU au niveau national, régional et local
- * Financement des associations ayant contractualisé
- * Missions que pourront proposer les associations sur les phases I et II

Définition de la phase II
Lien recteur/préfet

COTÉ ASSO

INSTITUTIONNEL

- * Communication trop militaire
- * Le SNU ne peut être le seul instrument de la politique jeunesse
- * Absence de co-construction

DEROULÉ PHASE 1

- * Programme des jeunes sur la phase I trop dense
- * Faiblesse de l'encadrement des jeunes
- * Problème de la formation des tuteurs
- * Enjeu de travailler sur la démocratie interne dans les centres
- * Importance d'avoir les différentes cultures (militaire, associations etc.) dans l'encadrement

POINTS À RÉGLER



FINANCEMENT

- * Problème de la ressource RH, matérielle et financière pour la montée en charge du dispositif
- * Baisse de la CPO de plusieurs réseaux associatifs
- * La phase II du SNU est non financée
- * L'accueil des jeunes ne peut se faire sans rémunération des structures

CONCURRENCE

- * Crainte de la concurrence sur la question de l'encadrement (tuteurs et animateurs)

Compréhension du rôle des assos par les préfets

QUESTIONNEMENTS DES ASSOCIATIONS

Comment permettre à tous les jeunes de faire la phase III

Quid du Service Civique

Quelle information et association des familles

Quelle place pour les jeunes en situation de handicap

Quelle co-construction avec les associations

Quel SNU avec des jeunes non volontaires

Obligation peut entraîner exclusion. Comment gérer

Quel financement pour la phase II du SNU

CONTRIBUTIONS

AVIS DU COJ

POINTS FORTS POUR CERTAINS PARTICIPANTS

Uniforme permet de gommer les différences

Faire tomber les frontières de l'entre-soi

SNU = vivier potentiel d'engagement